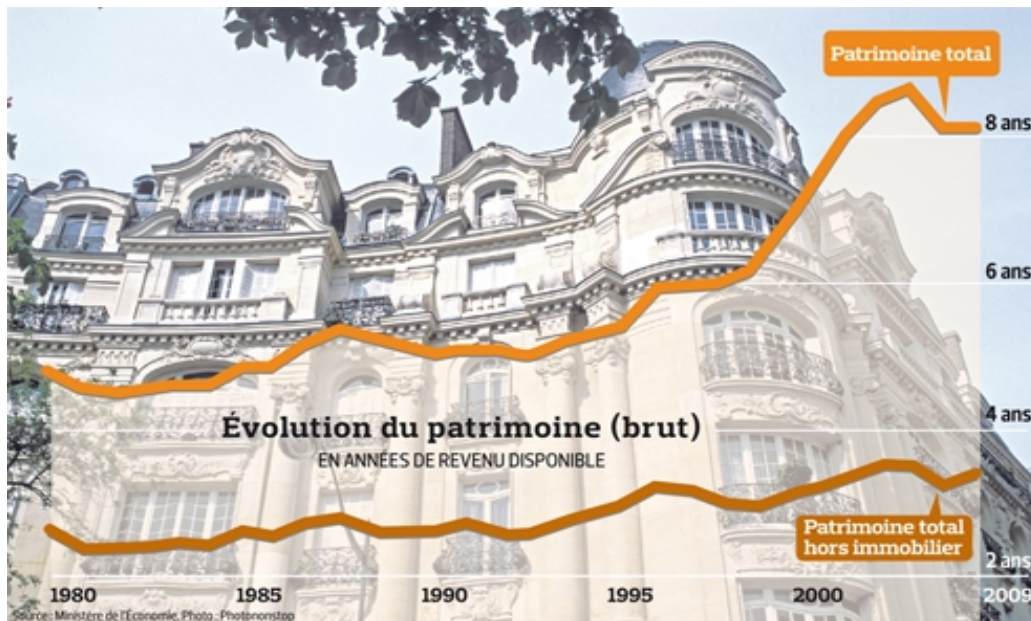


Le patrimoine des Français a doublé en dix ans

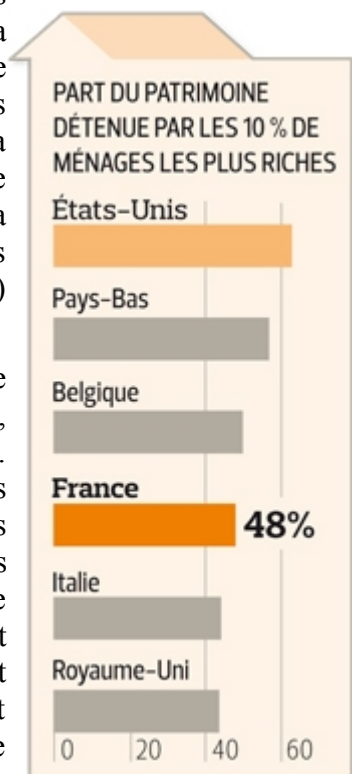
Par [Cécile Crouzel](#) 21/01/2011

INFOGRAPHIES - À 10.000 milliards d'euros, la richesse des ménages représente cinq années de PIB de la France.



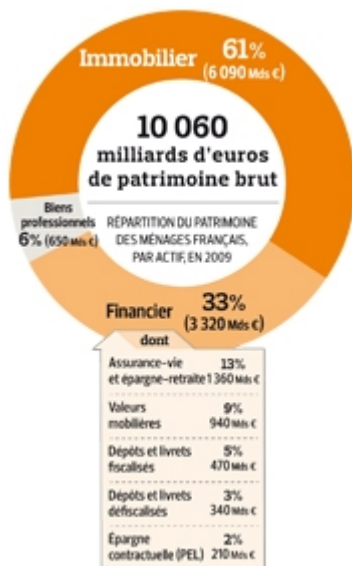
Avant de taxer le patrimoine des Français, mieux vaut savoir ce qu'ils possèdent réellement! Pour ce faire, la direction du Trésor a communiqué à quelques parlementaires de la majorité une étude recensant le patrimoine exact des Français en 2009. Les derniers chiffres disponibles dataient de 2007. Or, la situation a considérablement évolué depuis. Le ministère de l'Économie chiffre désormais à 10.000 milliards d'euros le patrimoine des Français. Cela représente huit années de revenus ou cinq années de PIB. Les Allemands et les Américains sont moins riches (six années de revenus) mais les Britanniques davantage (onze années).

La richesse des Français aurait doublé en dix ans. La raison de cette envolée porte un nom: flambée de l'immobilier. Les appartements, maison et autres terrains représentent en effet 61% du patrimoine privé. Plus encore: la résidence principale représente 80% des biens immobiliers. Compte tenu d'une envolée de 111% des prix des logements entre 1999 et 2009, le patrimoine immobilier des Français est passé de 2360 milliards d'euros à 6090 milliards au cours de cette période. Avec une conséquence fiscale: de plus en plus de ménages ont été pris dans les filets de l'ISF. Le nombre d'assujettis à cet impôt est passé de 212.000 foyers en 1999 à 559.000 en 2009. Rien d'étonnant dès lors que les débats sur la réforme de la fiscalité du patrimoine se concentrent sur l'exonération de la résidence principale et sur les seuils de la première tranche de l'ISF ou sur les plus-values immobilières.



Le patrimoine financier des ménages - qui représente un tiers de leur richesse - n'a lui crû «que» de 54% en dix ans. Ce qui reste supérieur à la croissance de l'économie (39%). Le fait marquant, c'est le succès de l'assurance-vie. 1360 milliards y sont désormais stockés, contre 620 milliards en 1999. Un chiffre à comparer aux 1575 milliards de dette de l'État, de la Sécu et des collectivités locales réunis.

De fortes disparités



Mais si les masses sont similaires, cela ne signifie pas que les Français financent leur dette publique. Car les flux se croisent au niveau international. Ainsi, 53% du patrimoine financier des Français est investi en actions ou obligations d'autres pays; et 68% de la dette publique hexagonale est détenue par des étrangers. En tout cas, le poids de l'assurance-vie est désormais tel que le gouvernement réfléchit à orienter davantage cette épargne vers les actions.

La commission des finances du Sénat a proposé que le taux favorable d'imposition, aujourd'hui à 7,5%, passe à 5,5% pour les contrats avec 15% d'actions, et à 8,5% pour les autres. Mais rien n'est tranché. La répartition du patrimoine des Français reste plutôt inégale. Les 10% des ménages ayant le plus de biens détiennent 48% du patrimoine total, alors que la répartition des revenus est moins concentrée (les 10% des foyers aux plus forts revenus reçoivent un quart des revenus totaux).

Si les ménages qui gagnent le plus ont davantage de biens, les deux phénomènes ne sont pas totalement liés. «Les deux tiers des ménages à la dernière tranche d'impôt sur le revenu ne payent pas d'ISF» précise-t-on à Bercy. De fait, l'héritage joue un rôle important dans l'accumulation de richesses. Près d'un tiers du patrimoine d'un ménage type de 50 ans lui a été transmis par succession et donation. De quoi alimenter les débats sur les droits de succession...